



Délibération n°2024-121

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 9 juillet 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 28
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 18 juillet 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. GARROCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. LEGLISE Vincent, M. PARIS Rémi

Pouvoirs : Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à M. LABERNADIE Patrick
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. PARIS Rémi donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : Mme LAHOURATATE Nicole

**OBJET : REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INSCRIPTIONS LORS DE RENCONTRES ORGANISEES
DANS LE CADRE DES MISSIONS D'ATTRACTIVITE TERRITORIALE**

RAPPORTEUR : Jean-Paul CASAUBON, Président

Le Président expose au Conseil Communautaire qu'un agent de la collectivité s'est acquitté de frais d'inscriptions auprès de 2 organismes (Isère Attractivité et L'agence des Pyrénées) afin de participer à des rencontres dans le but de promouvoir l'attractivité territoriale.

Le premier rendez-vous est la Conférence nationale du tourisme à vélo, à Grenoble les 12 et 13 juin 2024, pour un montant de 210.00 €.

Le deuxième rendez-vous est la 4^{ème} édition de Pyrénéo, à Saint-Gaudens, du 19 au 21 septembre 2024, pour un montant de 73.00 €.

Il propose que la somme lui soit remboursée, et précise que cette dépense doit être autorisée par le Conseil communautaire.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité,**

DÉCIDE du remboursement à l'agent Hélène CAPDEVIELLE de la somme de 283.00 € correspondant au montant de sa dépense liée aux paiements de frais d'inscriptions à des rencontres dans le cadre de ses missions ;

AUTORISE le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à ce remboursement ;

PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

